

Minister of Industry,  
Science and Technology and  
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des  
Sciences et de la Technologie et  
ministre du Commerce extérieur

## News Release

## Communiqué

N° 105

Le 30 avril 1993

### LE MINISTRE WILSON ET DES ENTREPRISES CANADIENNES SIGNENT DES ACCORDS AVEC LE GOUVERNEMENT ET DES DIRIGEANTS DES MILIEUX D'AFFAIRES ARGENTINS

Buenos Aires (Argentine) - L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a favorisé un renforcement des liens commerciaux et économiques entre le Canada et l'Argentine pendant sa visite à Buenos Aires, du 28 au 30 avril.

M. Wilson a rencontré le ministre argentin de l'Économie et des Travaux publics et des Services, M. Domingo Cavallo, pour poursuivre des entretiens amorcés à Ottawa en février. Ces discussions portaient sur le commerce continental et les initiatives d'intégration, les réformes fiscales et monétaires de l'Argentine, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), la privatisation et d'autres questions. M. Wilson a tout particulièrement souligné les compétences des membres de la délégation canadienne de gens d'affaires dans des domaines comme les télécommunications, les transports, les hydrocarbures, l'industrie minière et les services d'ingénierie.

M. Wilson a aussi assisté à la signature d'une entente de coentreprise entre Telesat Canada et Paracom pour l'établissement de services de communications par satellite en Argentine.

Le Ministre a également rencontré M. Guido Di Tella, ministre des Affaires étrangères et du Commerce international afin de discuter de questions de politique étrangère et de commerce. MM. Wilson et Di Tella ont signé une convention fiscale. Ce traité bilatéral éliminera la double imposition au moyen de crédits pour impôt étranger et facilitera les échanges d'information sur les cas d'évasion fiscale.

M. Wilson a aussi remis à M. Di Tella une note diplomatique confirmant que le Canada a rempli les formalités requises pour la mise en oeuvre de l'Accord sur la protection des investissements

étrangers signé à l'automne 1991. Cet accord entre le Canada et l'Argentine, qui vise à favoriser et à protéger les investissements, est maintenant en vigueur, l'Argentine ayant déjà fait savoir au Canada, au moyen d'une note, qu'elle avait, de son côté, rempli les formalités requises.

Pendant la visite, le ministre Wilson, le secrétaire des Mines, M. Angel Eduardo Maza, le secrétaire à l'Énergie, M. Carlos Manuel Bastos ainsi que des représentants du secteur privé canadien ont examiné les possibilités très prometteuses de coopération dans les domaines de l'énergie et de la cartographie géophysique.

«Le Canada souhaite consolider ses liens commerciaux et économiques avec l'Argentine, a déclaré le Ministre. Grâce aux réformes économiques et à la libéralisation du marché argentin, les entreprises canadiennes et argentines seront davantage en mesure d'accroître leurs relations commerciales et leurs investissements et d'établir des partenariats mutuellement avantageux.»

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874